



Tél. +41 21 310 23 23
Fax +41 21 310 23 24
www.bdo.ch

BDO SA
Biopôle SC-B - Epalinges
Case postale 7690
1002 Lausanne

A l'Assemblée générale de

Forces Motrices de l'Avançon SA

Bex

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2019

(période du 1.1. au 31.12.2019)

17 avril 2020
9859/17014543/21510809/10
JGE/LRO/mbe

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale de

Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de Forces Motrices de l'Avançon SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Lausanne, le 17 avril 2020

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

pp Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes annuels
Proposition concernant l'emploi du bénéfice

Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex

Bilan

Actif

en CHF	31 décembre 2019	31 décembre 2018	Note
Disponible	16 373 082.11	16 331 658.58	
Créances résultant de prestations de service			
- tiers	904 805.80	872 150.25	
- société associée	54 228.60	296 071.50	
- société actionnaire	3 396 570.65	3 016 753.84	
- société filiale			
Autres créances à court terme	198 474.96	283 360.77	
Provision pour créances douteuses	(201 400.00)	(190 300.00)	
Stock	200 000.00	200 000.00	
Comptes de régularisation actifs	953 432.41	385 944.50	
Total actifs circulants	21 879 194.53	21 195 639.44	
Participations	100 000.00	100 001.00	3
Autres immobilisations financières	577 000.00	577 000.00	
Provision sur autres immobilisations financières	(99 999.00)	(99 999.00)	
Constructions en cours	0.00	111 753.05	5
Immobilisations	11 744 335.68	10 937 153.38	6
Total actifs immobilisés	12 321 336.68	11 625 908.43	
Immobilisations service immobilier	143 215.00	155 992.00	7
Total actifs hors exploitation	143 215.00	155 992.00	
Total actif	34 343 746.21	32 977 539.87	

Passif

en CHF	31 décembre 2019	31 décembre 2018	Note
Dettes résultant d'achats de biens et de prestations - tiers	1 021 136.25	1 252 567.25	
- société associée	593.15	8 387.60	
- société actionnaire	543 086.55	269 060.95	
- société filiale	0.00	104 798.85	
Autres dettes à court terme	3 570 463.65	2 749 009.96	
Comptes de régularisation passifs	753 154.38	1 245 155.60	
Total engagements à court terme	5 888 433.98	5 628 980.21	
Provisions	10 961 014.99	10 963 118.54	
Total engagements à long terme	10 961 014.99	10 963 118.54	
Capital-actions	7 095 000.00	7 095 000.00	8
<i>Réserves légales issues du bénéfice</i>			
Réserve générale	1 632 200.00	1 611 100.00	
<i>Réserves facultatives issues du bénéfice ou des pertes cumulées</i>			
Réserve spéciale	221 310.00	221 310.00	
Bénéfice au bilan	8 751 247.24	7 663 491.12	
Actions propres	-205 460.00	-205 460.00	4
Total fonds propres	17 494 297.24	16 385 441.12	
Total passif	34 343 746.21	32 977 539.87	

Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex

Compte d'exploitation

en CHF	Comptes 2019	Comptes 2018	Note
Chiffre d'affaires timbre	8 029 727.95	7 945 166.66	
Chiffre d'affaires lié à la production	4 198 829.94	3 572 932.93	
Chiffre d'affaires	12 228 557.89	11 518 099.59	
Installations et vente de matériel	422 031.58	278 953.66	
Prestations de personnel en faveur de tiers	647 148.80	851 130.95	
Location de bâtiments	30 588.20	33 829.40	
Location de matériel et machines	558.00	6 043.60	
Vieux matériel	46 034.22	44 683.36	
Autres produits	12 659.53	8 917.40	
Pertes sur débiteurs	-33 951.98	-24 628.55	
Prestations de services et autres produits	1 125 068.35	1 198 929.82	
Prestations globales	13 353 626.24	12 717 029.41	
Timbre amont / acheminement / énergie	-2 247 867.63	-2 087 523.25	
Achats de marchandises destinées à la revente	-322 946.63	-329 002.53	
Charges pour prestations de tiers	-354 688.80	-372 135.55	
Concessions redevances et droits	-567 868.35	-564 736.00	
Autres dépenses	-185.53	-413.43	
Charges matières, marchandises, services	-3 493 556.94	-3 353 810.76	9.1
Traitements et salaires	-2 737 460.85	-2 654 644.90	
Assurances du personnel	-565 520.00	-468 764.00	
Autres charges du personnel	-127 405.69	-137 924.48	
Charges du personnel	-3 430 386.54	-3 261 333.38	9.2
Charges de locaux	-95 087.06	-184 151.81	
Entretien, réparations, maintenance	-3 765 920.81	-2 795 664.37	
Charges des véhicules	-147 084.15	-168 674.46	
Assurances	-76 603.04	-74 968.90	
Charges d'énergie et d'eau	-42 264.30	-42 246.60	
Charges d'administration et informatique	-400 638.74	-349 593.24	
Marketing et publicité	-800.00	-3 990.00	
Autres charges	-33 522.74	-32 142.67	
Autres charges d'exploitation	-4 561 920.84	-3 651 432.05	9.3
Charges d'exploitation	-11 485 864.32	-10 266 576.19	9
Résultat d'exploitation avant amortissement et dépréciations	1 867 761.92	2 450 453.22	
Amortissements et dépréciations	-783 817.70	-739 299.83	10
Résultat d'exploitation	1 083 944.22	1 711 153.39	
Produits financiers	295 845.15	279 207.80	
Charges financières	-40 422.88	-20 358.89	
Autres produits exceptionnels	444 293.55	0.00	11
Autres charges exceptionnelles	-5 800.00	-6 400.00	12
Produits service immobilier	247 754.10	249 826.30	
Charges service immobilier	-85 539.72	-184 282.27	
Résultat avant impôts	1 940 074.42	2 029 146.33	
Impôts directs	-268 610.30	-442 511.25	13
Résultat de l'exercice (+ bénéfice / - perte)	1 671 464.12	1 586 635.08	

Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex

ANNEXE

1 INFORMATIONS GENERALES

Forces Motrices de l'Avançon, société anonyme de droit suisse, dont le siège social est à Bex (Suisse), est active dans le domaine de la production hydraulique et de la distribution de l'électricité selon une concession accordée par l'Etat de Vaud.

2 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité des dispositions du code des obligations (CO). Aucune norme particulière n'est appliquée pour l'établissement des comptes.

Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les actifs sont évalués au plus à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. Les passifs comprennent toutes les positions nécessaires. Tous les risques de pertes et les diminutions de valeur sont pris en compte par des corrections de valeur ou des amortissements adéquats.

Immobilisations

Les nouveaux objets sont entrés en comptabilité à leur prix de revient, à la date de l'acquisition de l'année en cours.

Une analyse est réalisée afin de s'assurer si des éléments indiquant une perte de valeur d'un actif existe et si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les amortissements sont calculés linéairement et sont fondés sur une durée d'utilisation prévisible.

Les dépenses pour les installations non encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte "Constructions en cours".

Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont calculés à partir du 1er janvier, sur la base des coûts de construction et d'acquisition ainsi qu'en fonction de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans la fourchette recommandée par l'AES, soit des amortissements linéaires susceptibles de varier de cas en cas.

En général, les durées d'amortissements sont les suivantes :

Installations générales

Bâtiments	40 - 66 ans
Installations de communication	05 - 10 ans
Installations informatiques, matériel	03 - 05 ans
Véhicules	03 - 08 ans

Installations de production hydrauliques

Barrages, bassins, digues	40 - 80 ans
Constructions pour voies de transport	40 - 80 ans
Machines, génératrices	30 - 40 ans
Installations de réseau d'usines électriques	33 - 40 ans
Groupes électrogènes de secours	10 - 15 ans

Installations de distribution

Câbles 150 / 50 kV	33 - 40 ans
Câbles MT	33 - 40 ans
Lignes aériennes 150 / 50 kV	40 - 60 ans
Lignes aériennes MT (bois)	20 - 25 ans
Lignes aériennes MT (béton)	33 - 40 ans
Câbles à basse tension (câbles d'énergie)	33 - 40 ans
Lignes aériennes à basse tension (bois)	20 - 25 ans
Bâtiments de sous-station (stations principales)	35 - 40 ans
Transformateurs de réseau de sous-station	30 - 35 ans
Equipements de sous-station y c. périmètres de lignes	25 - 35 ans
Install. De prot., de mesure, techn. De transm., etc. (SS)	10 - 15 ans
Stations de transformation (MT/BT) y compris transform.	30 - 35 ans
Station de transformateur à poteaux	20 - 25 ans
Installations de couplage	25 - 35 ans
Installations de commande, de mesure et de protection	10 - 15 ans
Câbles pour raccordements clients	33 - 40 ans
Lignes aériennes pour raccordements clients	20 - 25 ans
Cabines de distribution par câble	25 - 30 ans
Compteurs et dispositifs de mesure mécaniques	20 - 25 ans
Compteurs et dispositifs de mesure électroniques	10 - 15 ans
Groupes électrogènes mobiles	15 - 20 ans

Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur nominale.

3 PARTICIPATIONS**Participations essentielles**

Selon décision de son assemblée des associés du 27 août 2019, AVC - Chablais Sàrl a été dissoute, les activités et le personnel ont été repris par les FMA SA.

Détention du 49 % de la société "Energie renouvelable de l'Avançon SA", constituée le 1er décembre 2017, avec des liquidités apportées (y.c. correctif comptable, soit un amortissement intégral) en 2017.

Détention du 20.69 % de la société "Transports Publics du Chablais SA".

Pour chaque entité, le % des voix lié au droit de vote est identique aux valeurs patrimoniales détenues.

Ces participations figurent au bilan pour une valeur au 31 décembre de	1	2
--	---	---

4 PROPRES ACTIONS

- 142 actions de 1re classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises le 21 janvier 2000 au prix de CHF 850.-	120 700.00	120 700.00
- 14 actions de 1re classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises le 7 février 2000 au prix de CHF 725.-	10 150.00	10 150.00
- 1 action de 1re classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquise en 2003 au prix de CHF 1'000.-	1 000.00	1 000.00
- 17 actions de 1re classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises en 2003 au prix de CHF 1'350.-	22 950.00	22 950.00
- 34 actions de 1re classe d'une valeur nominale de CHF 300.- acquises en 2004 au prix de CHF 1'490.-	50 660.00	50 660.00
Valeur brute au 31 décembre	205 460.00	205 460.00

5 CONSTRUCTIONS EN COURS

Valeur brute au 1er janvier	111 753.05	8 162.95
Investissements	1 155 190.60	111 753.05
Transfert aux comptes des immobilisations	-1 200 000.00	
Transfert aux comptes de résultat	-66 943.65	-8 162.95
Valeur brute au 31 décembre	0.00	111 753.05

6 IMMOBILISATIONS

Valeur brute au 1er janvier	58 244 169.43	58 288 139.43
Investissements	1 931 000.00	500 000.00
Participations de tiers	-340 000.00	-491 000.00
Désinvestissements	-156 995.00	-52 970.00
Valeur brute au 31 décembre	59 678 174.43	58 244 169.43
Amortissements cumulés au 1er janvier	-47 307 016.05	-46 620 686.22
Amortissements	-783 817.70	-739 299.83
Désinvestissements	156 995.00	52 970.00
Valeur brute au 31 décembre	-47 933 838.75	-47 307 016.05
Valeur nette comptable au 31 décembre	11 744 335.68	10 937 153.38

7 IMMOBILISATIONS service immobilier

Valeur brute au 1er janvier	945 850.00	945 850.00
Investissements		
Désinvestissements		
Valeur brute au 31 décembre	945 850.00	945 850.00
Amortissements cumulés au 1er janvier	-789 858.00	-777 081.00
Amortissements	-12 777.00	-12 777.00
Désinvestissements		
Valeur brute au 31 décembre	-802 635.00	-789 858.00
Valeur nette comptable au 31 décembre	143 215.00	155 992.00

8 CAPITAL-ACTIONS

15'540 actions 1re classe de CHF 300.-	4 662 000.00	4 662 000.00
2'220 actions 2e classe de CHF 150.-	333 000.00	333 000.00
7'000 actions 3e classe de CHF 300.-	2 100 000.00	2 100 000.00

9 CHARGES D'EXPLOITATION**9.1 Charges matières, marchandises, services**

Ces charges comprennent entre autres les frais liés au timbre amont facturés par Romande Energie Commerce SA (REC), dont les tarifs ont augmenté en 2019, et à l'achat d'énergie aux autoproducteurs .

Valeur au 31 décembre	3 493 556.94	3 353 810.76
-----------------------	--------------	--------------

9.2 Charges de personnel

Les charges salariales sont supérieures à celles de 2018 (+ 3.12 %) mais respectent le budget alloué par le Conseil d'Administration qui a validé un renforcement des ressources pour faire face aux multiples exigences imposées par la branche.

Dans ce poste sont également inclus, entre autres, la variation de la provision pour heures supplémentaires et vacances dues au 31.12, les honoraires des membres du CA, les frais de personnel intérimaire le cas échéant.

Valeur au 31 décembre	3 430 386.54	3 261 333.38
-----------------------	--------------	--------------

9.3 Autres charges d'exploitation

Ces charges comprennent entre autres les frais liés à l'entretien du réseau et des infrastructures de production effectués durant l'année.

Au niveau du *réseau*, les montants sont plus importants que ceux de l'exercice précédent. Le renforcement de notre équipe technique a permis un rattrapage partiel de projets planifiés antérieurement. Les engagements budgétés en 2019 et non terminés ont été dûment provisionnés et certaines dépenses n'ont pas été activées.

Au niveau du secteur lié à la production, des imprévus ont engendré des montants dépensés supérieurs à ceux planifiés de KCHF 350.

Valeur au 31 décembre	4 561 920.84	3 651 432.05
-----------------------	--------------	--------------

10 Amortissements et dépréciations

Les taux recommandés dans le secteur, basés sur la durée de vie des objets respectifs, ont été pris en compte pour calculer cette charge.

Les travaux liés à la conduite de décharge sont terminés et un montant de KCHF 1'200 a été activé.

Valeur au 31 décembre	-783 817.70	-739 299.83
-----------------------	-------------	-------------

11 Autres produits exceptionnels

Une provision d'un risque sous-jacent lié à une reprise fiscale a été dissoute suite à l'obtention de la taxation définitive de l'année en question.

Suite à la liquidation de la société AVC Sàrl, la provision liée constituée à l'époque a également été dissoute.

Valeur au 31 décembre	444 293.55	0.00
-----------------------	------------	------

12 Autres charges exceptionnelles

Dans cette rubrique est comptabilisé l'ajustement de la provision "ducroire". Celle-ci est réadaptée annuellement en fonction du volume et de la solvabilité des débiteurs à la date de clôture des comptes.

Valeur au 31 décembre	5 800.00	6 400.00
-----------------------	----------	----------

13 Charges fiscales

La charge a été calculée avec les taux en vigueur dès le 1^{er} janvier 2019, soit en nette baisse suite à l'application de la RIE III.

Valeur au 31 décembre	268 610.30	442 511.25
-----------------------	------------	------------

14 Dissolution nette de réserves latentes

Valeur au 31 décembre	0.00	0.00
-----------------------	------	------

15 Dettes résultant d'opération de crédit-bail

	126 164.80	205 345.35
--	------------	------------

16 Valeur d'assurance incendie

- Immobilière	22 674 174.00	22 291 904.00
- Mobilière	22 569 663.00	22 423 663.00

17 Engagement hors bilan

Durant l'exercice comptable 2018, un prêt d'actionnaire de CHF 68'600 a été octroyé à la société "Energie Renouvelable de l'Avançon SA" dont FMA détient le 49 % du capital-actions.

En 2020 "Energie Renouvelable de l'Avançon SA" aura très certainement des sorties de liquidité et, pour y faire face, il est prévu que ce prêt soit converti en capital-actions.

18 Personnel

La moyenne annuelle des emplois à temps plein n'a pas dépassé 250 au cours de l'exercice en cours, ni au cours de l'exercice précédent.

19 Événements postérieurs à la date du bilan

Le 31 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a identifié la propagation du COVID-19 (le "coronavirus") comme une urgence sanitaire internationale.

Cette pandémie, liée à un ralentissement de la croissance économique attendue, sont difficilement quantifiables à ce stade. Cependant, ils auront inmanquablement des répercussions sur les marchés et les activités de notre société. Le conseil d'administration et la direction de Forces Motrices de l'Avançon SA surveillent les événements et prennent les mesures nécessaires si besoin est.

Néanmoins, compte tenu de sa solidité financière d'une part, et de son positionnement dans un domaine vital pour l'activité économique et sociétale d'autre part, les Forces Motrices de l'Avançon SA ont la capacité de faire face à cette situation exceptionnelle et ne doit pas être considérée comme menacée au sens de l'art. 958a, al. 2 CO.

Le coronavirus n'ayant atteint les proportions d'une épidémie qu'après la date du bilan, l'événement ne sera pas enregistré dans les états financiers de 2019 conformément aux principes légaux du droit comptable.

**DETERMINATION DU BENEFICE DISPONIBLE ET
PROPOSITION DE REPARTITION**

	<u>31 décembre 2019</u>	<u>31 décembre 2018</u> (pour comparaison)
Solde au 1er janvier	CHF 7 079 783.12	CHF 6 076 856.04
Résultat de l'exercice	CHF 1 671 464.12	CHF 1 586 635.08
<u>SOLDE DISPONIBLE</u>	<u>CHF 8 751 247.24</u>	<u>CHF 7 663 491.12</u>
que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit:		
- Dividende de 6 % aux actions 1re, 2e et 3e classes	CHF 421 856.00	CHF 562 608.00
- Attribution à la réserve générale	CHF 7 000.00	CHF 21 100.00
- Report nouveau	CHF 8 322 391.24	CHF 7 079 783.12
<u>MONTANT CONFORME</u>	<u>CHF 8 751 247.24</u>	<u>CHF 7 663 491.12</u>